



COMITÉ DE PARENTS

Procès-verbal de la séance du Comité de parents de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le jeudi 16 mars 2006, à 19h30, au siège social de la Commission scolaire, 1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS les représentantes ou représentants au Comité de parents : mesdames et messieurs

École Albert-Schweitzer Nadia Podtetenev

Antoine-Girouard

Arc-en-Ciel

de l'Amitié

de la Chanterelle

De la Mosaïque

Claude Hamelin

Serge Lefebvre

Pierre Trudel

France Gaudette

Daniel Major

de la Passerelle
de la Roselière
De l'Envolée
De Montarville
Du Grand-Chêne
Du Moulin
du Tourne-Vent

Nathalie Desgagné
Jean-Marc Tremblay
Myreille Payment
Carole Vigneault
Hélène Leblanc
Alain Houle
Éric Normandeau

Georges-Étienne-Cartier Josée Deschamps
Jacques-Rocheleau/St-Basile Serge Tremblay
Jolivent Marie-Andrée Isabelle

la RoseraieJosée MathieuLa FarandoleNathalie RobitailleLe SablierHélène PageMarie-VictorinLucie MessierMère Marie-RoseFrançois Lefebvre

Monseigneur-Gilles-Gervais

Notre-Dame

Martin Milot

Paul-VI Sylvie Béchette
Père-Marquette Michel Bibeau
Pierre-Boucher Cynthia Gyenizse
Saint-Mathieu Marie-Chantale Rouleau

Sainte-Marie Josée Perron
École d'éducation internationale Manon Croteau
Secondaire de Chambly Jean-Marc Despots
Secondaire de Mortagne Manon Croteau
Secondaire du Mont-Bruno Diane Miron
Secondaire le Carrefour Alain Bouthillette

Secondaire le Carretour Alain Bouthillette Secondaire Ozias-Leduc Annie Brière

Représentante au comité EHDAA Martine Hubert-Meyer

ASSISTE ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE : mesdames

École

Marie-Victorin Nathalie Thibodeau Secondaire du Mont-Bruno Sylvette David

SONT ABSENTS: mesdames et messieurs

École

Au-Fil-de-l'Eau
Aux-Quatre-Vents
de la Pommeraie
de l'Aquarelle
De Bourgogne
De La Broquerie
de la Source
De Salaberry
Des Trois-Temps
du Carrousel
du Parchemin

Jacques-de Chambly

J.-P.-Labarre L'Arpège

Le Petit-Bonheur

Le Rucher Le Tournesol

Les Jeunes Découvreurs

les Marguerite

Louis-Hippolyte-Lafontaine

Ludger-Duvernay Saint-Charles Saint-Denis

Secondaire François-Williams Secondaire du Grand-Coteau

Secondaire Polybel

Raynald Fallu Yannick Mercier

Aucun

Sébastien Houle Luc Ricard

François Barrière Marie-Gilles Girard Chantal Allinger Benoit Petit Annie Blanchette Nathalie L'Écuyer Robert Massé

Aucun Lina Gaudet

Marie-France Bergeron

France Perrault
Brigitte Cantin
Laurent Pilotto
Manon Picard
Marcel Vincent
Robert Bélanger
Geneviève Bergeron

Éric Morel Chantal Sayeur Sylvain Desjardins Katty Lafranchise

Centre des services alternatifs

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Hélène Leblanc constate le quorum et ouvre l'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Hélène Leblanc demande de rajouter un point 7 Nomination de 2 délégués et de 2 substituts à l'assemblée générale de la FCPQ. Tous les autres points sont décalés.

Résolution n° CP-057-03-06

Il est proposé par monsieur Michel Bibeau, appuyé par monsieur Jean-Marc Despots, d'adopter l'ordre du jour suivant tel que modifié.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 Procès-verbal de la réunion du 16 février 2006
 - 3.2 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL
- 4. PAROLE AU PUBLIC
- 5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE
 - 5.1 CALENDRIER SCOLAIRE (CONSULTATION)
 - 5.2 NOUVEAU PROGRAMME DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES (INFORMATION)
- 6. MOT DE LA PRÉSIDENTE
- 7. Nomination de 2 délégués et de 2 substituts à l'assemblée générale de la FCPQ

PAUSE

- 8. RETOURS DE CONSULTATION
 - 8.1 POLITIQUE DES FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS
- 9. PLAN D'ACTION
- 10. RAPPORT DES DIVERS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS
 - 10.1 PARENTS-COMMISSAIRES
 - 10.2 COMITÉ CONSULTATIF EHDAA
 - 10.3 ACPM
 - 10.4 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT
- 11. PAROLE AUX MEMBRES
- 12. TRÉSORERIE
- 13. AUTRES SUJETS
- 14. PAROLE AU PUBLIC
- 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1. Procès-verbal de la réunion du 16 février 2006

Pas de modifications. Madame Hélène Leblanc explique que plusieurs petites coquilles ont été corrigées après l'envoi du procès-verbal aux membres.

Résolution n° CP-058-03-06

Il est proposé par madame Manon Croteau, appuyée par madame Bernadette Jacquaz, d'adopter le procès-verbal de la séance du Comité de parents du 16 février 2006.

3.2. Suivi du procès-verbal

Il n'y a aucun suivi.

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucune intervention

5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

5.1. Calendrier scolaire (consultation)

Madame Leblanc présente monsieur Jacques Beaudet, directeur des ressources éducatives, qui nous présente le projet de calendrier scolaire pour l'année 2006-2007. Monsieur Beaudet informe le comité de parents qu'une modification est déjà annoncée : le vendredi 8 juin sera une journée pédagogique et le mardi 10 avril 2007 sera une journée de force majeure. Madame France Gaudette demande pourquoi la semaine de relâche ne peut être la semaine précédente. Monsieur Beaudet explique les facteurs qui ont été pris en considération. Madame Diane Miron rappelle que ce choix répond à une demande du Comité de parents de tenir compte des milieux défavorisés. Monsieur Beaudet explique également que les congés pédagogiques du mois de janvier tiennent compte des besoins du secondaire, tandis que ceux de l'automne répondent aux besoins du primaire. Madame Leblanc remercie monsieur Beaudet pour sa présentation et ses explications.

5.2 Nouveau programme des services complémentaires (présentation)

Madame Hélène Leblanc présente monsieur André Émond, coordonnateur des services complémentaires. Monsieur Émond présente au Comité de parents le document produit par son équipe : « Programmes des services complémentaires : une formule gagnante 1 4 12 ». Plusieurs membres s'informent de la mise en application des objectifs et application du programme et émettent le souhait que des budgets supplémentaires soient attribués. Monsieur François Lefebvre demande si un processus de suivi est prévu pour évaluer les résultats des nouveaux programmes. Monsieur Émond lui répond qu'il est en élaboration. Madame Leblanc félicite monsieur Émond pour le document produit et le remercie pour sa présentation au Comité de parents.

6. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Hélène Leblanc rappelle aux membres que le 30^{ième} congrès de la FCPQ aura lieu les 26 et 27 mai 2006 à Québec. Le Comité de parents défraie les coûts reliés à la participation au colloque de 15 membres : premier arrivé, premier servi. On demande à chaque personne qui s'inscrit de faire un chèque de 75\$ au Comité de parents pour garantir sa participation. Ce chèque sera détruit si le membre ou un substitut est présent au congrès.

Madame Leblanc informe les membres du Comité de parent qu'elle a reçu une lettre de la CSDM qui demande au ministre Jean-Marc Fournier de donner une dérogation aux élèves EHDAA de 12 ans et plus devant aller au secondaire. Madame Leblanc remet cette lettre à madame Hubert-Mayer, représentante du comité consultatif EHDAA.

Madame Leblanc informe également les membres de la correspondance qu'elle a reçue.

Le 25 mars 2006 aura lieu le prochain conseil général de la FCPQ à Montréal. Madame Leblanc y participera. Madame Leblanc mentionne que la revue Action Parents de ce mois-ci traite de

l'éducation à la sexualité et aussi de la cour d'école sans tabac. Madame Leblanc mentionne avoir reçu le rapport annuel de la Commission scolaire.

Le prochain colloque de l'ACPM aura lieu le 29 avril prochain. La programmation a été envoyée dans toutes les écoles. Madame Leblanc invite les membres à la consulter; le coût est de 25\$. Si des membres du Comité de parents veulent y participer, un budget a été prévu à cet effet : vous n'avez qu'à inclure votre reçu dans votre rapport de dépenses et il sera remboursé. Lors de ce colloque, l'ACPM veut honorer quelques bénévoles de la Montérégie. Étant donné les délais, il est décidé de demander aux membres qui auraient des suggestions, d'envoyer le nom ainsi qu'une lettre expliquant pourquoi cette personne (ou groupe de personnes) devrait être honorée à madame Marie Claude Chabot, secrétaire du Comité de parents, à l'adresse courriel suivante : mcchabot53@hotmail.com en écrivant 'comité de parents' en référence ou à madame Diane Burelle, à la Commission scolaire.

Madame Leblanc mentionne que Réussite Montérégie a produit une 2^e vidéo, celle-ci sur le passage secondaire/collégial. Cette vidéo est disponible pour les membres. La journée persévérance tenue le 21 février a été très réussie. Pour plus d'information sur Réussite Montérégie, vous pouvez consulter leur site au www.reussitemonteregie.ca.

Finalement, madame Leblanc nous dit avoir rencontré madame Lemieux, la nouvelle directrice générale de la Commission scolaire. Celle-ci devrait venir rencontrer le Comité de parents au mois d'avril.

7. NOMINATION DE 2 DÉLÉGUÉS ET DE 2 SUBSTITUTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FCPO

Madame Hélène Leblanc explique que le Comité de parents doit nommer 2 délégués à l'assemblée générale de la FCPQ, ainsi que 2 substituts. L'assemblée générale aura lieu à Québec le 26 mai 2006, de 9h à 17h30. On y adoptera les règlements généraux qui seront entièrement révisés.

Résolution n° CP-059-03-06

Madame Carole Vigneault se propose comme déléguée à l'assemblée générale de la FCPQ, appuyée par monsieur Alain Houle.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Résolution n° CP-060-03-06

Madame Hélène Leblanc se propose comme déléguée à l'assemblée générale de la FCPQ, appuyée par monsieur Pierre Trudel.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Résolution n° CP-061-03-06

Monsieur Jean-Marc Despots se propose comme substitut aux déléguées à l'assemblée générale de la FCPQ, appuyé par monsieur François Lefebvre.

8. RETOUR DE CONSULTATION

8.1 Politique relative aux contributions financières des parents ou des usagers.

Madame Leblanc présente aux membres du Comité de parents une mise en contexte de la nouvelle politique. Elle réitère le fait que la Commission scolaire ne peut statuer sur des champs de compétences du Conseil d'établissement. Elle présente le document résultant des travaux du comité exécutif. Il y a beaucoup de questionnement sur plusieurs aspects de la politique. Après discussion, le comité de parents décide de proposer ces changements au document de travail.

Résolution n° CP-062-03-06

Monsieur Serge Lefebvre, appuyé par monsieur François Lefebvre propose les modifications suivantes au document consultatif sur la politique relative aux contributions financières des parents ou des usagers :

- **Ajouter** un point **2.5** Amener les établissements à avoir la préoccupation de limiter les frais chargés aux parents et décaler le point 2.5 en 2.6.
- Au point 3.2, **inclure** la mise en place d'un mécanisme annuel pour permettre une comparaison de tous les coûts exigés aux parents et de suivre leur évolution.
- Au point 5.5, Supprimer; qu'il dessert. (Le conseil d'établissement ne dessert pas la communauté)
- Au point 5.8, Remplacer « L'établissement » par « Le conseil d'établissement »
- Au point 5.9, **Ajouter**: L'élève dont les parents ne se sont pas acquittés d'une facture ne peut faire l'objet de toute forme de représailles ou d'identification.
- Au point 8.2 b) Remplacer « telles que les classes neige » 'qui est une activité complémentaire selon la liste de définitions (classe blanche)'
- Au point 8.3.1 Ajouter: Ces frais ne doivent pas avoir pour effet de limiter l'accessibilité des élèves.
- Au point 8.3.3 Lire le texte comme suit : La Commission scolaire assure la surveillance des élèves qui demeurent à l'école, selon les modalités convenues avec les conseils d'établissement et aux conditions qu'elle détermine dans sa politique des dîneurs. Art.292 Supprimer le 3^e point. Inclus dans la politique des dîneurs
- Au point 8.3.3.2 **Préciser**; prescrites par qui?
- Expressions qui devraient être définies :
 - 1. Frais d'inscription
 - 2. Frais d'admission
 - 3. Balises ministérielles
- Expressions qui devraient être clarifiées car non conformes avec d'autres écrits de la Commission scolaire:
 - 1. Activités complémentaires
 - 2. Activités parascolaires
 - 3. Activités extrascolaires

9. PLAN D'ACTION

Étant donné l'heure tardive, ce point est reporté.

10. RAPPORT DES DIVERS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS

10.1. PARENTS-COMMISSAIRE

Madame Diane Miron suggère aux membres de lire le compte-rendu dans 'Les lendemains du Conseil'. Il n'y a rien de particulier à signaler cette semaine.

10.2. COMITÉ CONSULTATIF EHDAA

Madame Hubert-Mayer explique aux membres du Comité de parents que le comité consultatif EHDAA enverra 2 recommandations au Conseil des commissaires au sujet de la politique relative aux contributions financières des parents : d'abord de ne pas faire payer par les élèves EHDAA intégrés dans des classes régulières des cahiers d'exercices qu'ils n'utiliseront pas et ensuite de s'assurer de l'accessibilité des mêmes élèves aux manuels, dictionnaires, grammaires, etc.

Madame Hubert-Mayer dit également que le CCEHDAA a rencontré la direction de l'école J.P.Labarre. Le CCEHDAA annonce qu'il va présenter un mémoire le 12 avril prochain : le comité ne prendra pas position sur la fermeture de l'école, mais demande aux commissaires de prendre en considération les 4 classes d'élèves EHDAA qui sont à cette école en ce moment.

10.3. ACPM

Madame Carole Vigneault confirme que les dépliants pour le colloque qui aura lieu le 29 avril 2006 ont été envoyés à tous les membres et dans toutes les écoles. Elle mentionne qu'il y a des conférences et des ateliers pour tous les goûts. De plus, un service de garde d'une centaine de places sera disponible. La date limite d'inscription est le 12 avril. Un erratum est distribué aux membres du Comité de parents.

Monsieur Jean-Marc Despots a assisté à la dernière rencontre de l'ACPM et a trouvé très intéressantes les possibilités de comparaison de différentes politiques pour les parents de plusieurs commissions scolaires, comme par exemple les politiques de code vestimentaire. L'ACPM veut favoriser une augmentation de la participation des parents à ses rencontres pour favoriser les échanges.

10.4. COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Monsieur Serge Lefebvre nous informe qu'il a rencontré monsieur Jean Robert au sujet des radios dans les autobus. Celui-ci lui a confirmé qu'il n'existe pas de politique à ce sujet, mais il invite les parents qui veulent se plaindre à le faire en donnant le numéro d'autobus et le trajet. Madame Hélène Leblanc confirme que les chauffeurs de berline ont reçu une formation avec des éducateurs spécialisés et que ce fût très apprécié. On projette d'avoir un programme de formation continue pour les chauffeurs.

11. PAROLE AUX MEMBRES

Monsieur Michel Bibeau aimerait trouver le moyen de sensibiliser les parents et les directions d'école sur le jugement au sujet du port du kirpan. Il trouve que les interprétations vont dans tous les sens et qu'il serait important de mettre les choses en perspective à ce sujet.

Madame Nathalie Desgagné demande conseil au sujet de la publicité dans les classes. Elle veut savoir comment se décide ce que les enfants peuvent ramener à la maison. On lui répond que c'est la direction qui est responsable des communications en classe et qu'en cas de problèmes, c'est à cette dernière à faire en sorte que certaines situations ambivalentes ne se produisent pas. Une publication du ministère de l'éducation a été produite à ce sujet « Publicité et contributions financières à l'école ».

12. TRÉSORIE

Monsieur Serge Tremblay rappelle aux membres de lui remettre leurs rapports de dépenses.

13. AUTRES SUJETS

Aucune intervention.

14. PAROLE AU PUBLIC

Aucune intervention

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution n° CP-063-03-06

Il est proposé par monsieur François Lefebvre, appuyé par monsieur Pierre Trudel, que la séance soit levée.

Sur ce, la séance est levée, il est 22h55.	
Hélène Leblanc	Marie Claude Chabot
Présidente	secrétaire